

NOTE INTERNE

Réf : BL/EL – 010

EXPÉDITEUR _____ Trémery, le 29 mars 2021

Tél. : 0387400062





e-Mail : bertrand.leconte@mpsa.com

DESTINATAIRE(S) _____

Sce COM

OBJET : Mouvements TAM

Depuis le 29/03/2021

	<p>Caroline EISEN, prend la fonction d'infirmière santé au travail au sein de l'équipe médicale sur le site de Trémery. Elle est hiérarchiquement rattachée à Nicolas LECOMTE.</p>
	<p>Stéphane BECKER, actuellement Responsable d'Unité secteur USAA au sein de la ligne de flux ML prend la fonction de Responsable d'Unité UEP 3 secteur Usinage ASML équipe A en remplacement de Jérôme POILPRET. Il est hiérarchiquement rattaché à José CALVENTE.</p>
	<p>Yves FAGNONI, actuellement Responsable d'Unité Ligne habillage Equipe B au sein de la ligne de flux EB prend la fonction de Responsable d'Unité à l'ATP Equipe B au sein de la Machine Electrique en remplacement de Pascal MANGIN. Il est hiérarchiquement rattaché à Rokino GISONNA.</p>
	<p>Pascal MANGIN, actuellement Responsable d'Unité à l'ATP Equipe B au sein de la Machine Electrique prend la fonction de Responsable d'Unité Ligne culasse Equipe A au sein de la ligne de flux EB en remplacement de Jésus NIMO. Il est hiérarchiquement rattaché à Rokino GISONNA.</p>



Jésus NIMO, actuellement Responsable d'Unité Ligne Culasse Equipe A au sein de la ligne de flux EB prend la fonction de Responsable d'Unité Logistique DV Equipe B au sein du service CPL.
Il est hiérarchiquement rattaché à **Philippe SIMON**.

A compter du 12/04/2021



Jérôme POILPRET, actuellement Responsable d'Unité UEP 3 secteur Usinage ASML équipe A prendra la fonction de Responsable d'Unité UEP 4 secteur Usinage ASML équipe A en remplacement de Jérôme POILPRET en remplacement de Gérald RICHARD.
Il restera hiérarchiquement rattaché à **José CALVENTE**.

Don du sang à Trémery

Une collecte de sang se déroulera sur le site de Trémery le :

**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

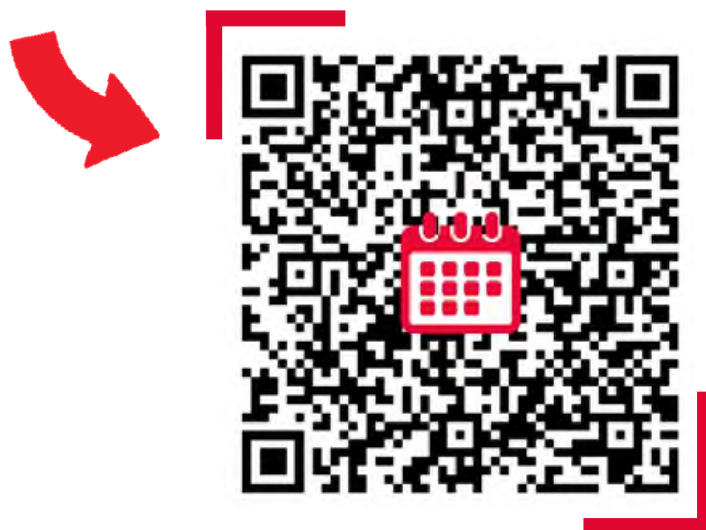
Judi 1^{er} avril 2021

De 8h00 à 12h00 et De 13h00 à 17h00.

Bâtiment 45 – salle à manger

Prenez rendez-vous en ligne, à l'adresse :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Venez nombreux !

Don du sang à Metz

Une collecte de sang se déroulera sur le site de Metz le :

**PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !**

Mardi 06 avril 2021

De 9h30 à 16h30.

Bâtiment Administratif – salle Conférence

**Prenez rendez-vous en ligne,
à l'adresse :**

<https://efs.link/3CkLm>



Venez nombreux !

VERSEMENT PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT 2020

Date limite pour répondre aux bulletins d'option
reçus par courrier ou email : **6 avril 2021 à 17h**



Rappel de vos différents choix :

- Placer la totalité du montant sur le fonds monétaire du Plan d'Épargne Entreprise,
- Percevoir la totalité du montant sur mon compte bancaire*,
- Placer une partie et percevoir l'autre.

Si à cette date vous n'avez pas répondu :

- Les sommes seront investies par défaut dans le fonds monétaire du Plan Épargne Entreprise,
- Elles seront bloquées pendant 5 ans.

* Emission des règlements le 15 avril 2021



Habilitations et autorisations



J'exerce mon activité uniquement si je possède les habilitations nécessaires à jour (habilitation électrique, soudure, laser, travaux en hauteur...). Dans le cas contraire, je m'adresse à ma hiérarchie.



Je possède sur moi mon titre d'autorisation de conduite correspondant à l'engin et je vérifie qu'il est à jour (période de validité).



Je dois pouvoir présenter à tout moment sur demande motivée mes titres d'autorisation de conduite ainsi que mes titres d'habilitation.



Ma hiérarchie s'est assurée que j'étais habilité et formé au poste pour réaliser mon activité et mes formations sont notées dans ma fiche verte, je peux effectuer mon activité en respectant les règles apprises lors de ma formation.

INFORMATION CORONAVIRUS

Suite aux contraintes engendrées par la situation pandémique actuelle, chaque autorisation ou habilitation expirant en 2020 ou 2021 est systématiquement prorogée jusqu'au 30/06/2021.

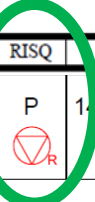


En cas de doute sur la réalisation de mon activité, je m'adresse à ma hiérarchie.

Le « RISQUE CLIENT » sur le Plan de Surveillance

Il est identifié dans la colonne « risque » du Plan de Surveillance

Te

REP	CRITERE A CONTROLER	RISQ	COTE+TOLER	DES. MOYEN	N° MOYEN	N/C	Enreg.	Poste
13B	Position alésage Ø pied / alésage Ø tête (entraxe)	P 	1-5,6 ±0,025	Montage Pneumatique	107367-C000	01/00	R	041

ABREVIATION	SIGNIFICATION	DEFINITION	EXEMPLES DE RISQUE CLIENT A MPTM
S	Sécurité	Qui touche un aspect de Sécurité pour le client	Circuit carburant (Risque d'incendie de la voiture)
R	Attribut Réglementation	Qui concerne la législation	Gravage pour l'indentification moteur Vis Tachy vitesse /compteur
SR	Sécurité et Réglementaire	Qui concerne un poste à opérations à risques multiples	Etanchéité Rampe carburant (risque d'incendie et mauvaise combustion générant de la pollution)
P	Panne	Qui conduit à la panne du véhicule ou à l'impossibilité de l'utiliser normalement	Serrage d'une pièce noble Casse moteur
CSE	Caractéristique Surveillée Essentielle	Qui a un impact sur le client direct (Usine Terminale) ou final.	Idem S,R et P
C Anciens PdS	Critique	Qui conduit à la panne du véhicule ou à l'impossibilité de l'utiliser normalement	Idem P Passage de vitesse impossible
M	Majeur	Qui permet d'utiliser son véhicule mais entraîne une dégradation ou une gêne importante	Clippage d'un capteur Risque de perte d'information
F	Faible	Qui a un impact limité sur le fonctionnement du véhicule	Clippage d'un cache acoustique Risque de vibrations

Référence Doc Info du tableau : 00641_17_05845

Pensons CLIENT, agissons QUALITE



Tri de la ferraille



➤ Que peut-on jeter dans la ferraille ?

- Déchets de métaux ferreux,
- Boîtes de conserve,
- Canettes (coca-cola,...),
- Boîtes métalliques.

➤ Qu'est-ce qu'on ne peut pas jeter dans la ferraille ?

- Toutes les pièces automobiles

Les canettes doivent impérativement être jetées dans la benne à ferraille et pas dans les DIB